

**Arrêté n° AA-2024-09 du 1^{er} octobre 2024
relatif à la composition du Comité électoral consultatif de l'ISAE-ENSMA**

LE DIRECTEUR DE L'ISAE-ENSMA

- Vu le Code de l'éducation, notamment l'article D.719-3 ;
- Vu le décret n°2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers ;
- Vu les statuts de l'ENSMA approuvés en date du 18 janvier 2017 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration n°CA-2022/06-05 du 24 juin 2022 portant sur le règlement intérieur, notamment l'article 9 ;

ARRETE

Article 1 : Composition

Monsieur KHOUDEIR Majdi <i>(Président du Comité électoral consultatif)</i>	en qualité de Directeur de l'ISAE-ENSMA
Monsieur BORDIN Aubin <i>(Directeur des Ressources Humaines)</i>	en qualité de représentant du (de la) Directeur(trice) général(e) des services
Monsieur BELLENOUE Marc	en qualité d' élu au Conseil d'administration, collège A
Monsieur BOURDON François	en qualité d' élu au Conseil d'administration, collège B
Monsieur BARON Mickaël	en qualité d' élu au Conseil d'administration, collège BIATSS
Madame PENNERAT Chloé	en qualité d' élue au Conseil d'administration, collège des usagers
Monsieur JAMBRUN Dimitri	en qualité de représentant de la Rectrice de région académique
Monsieur JARDINE Marc	en qualité de représentant suppléant de la Rectrice de région académique

Article 2 : Publicité et exécution

Le(la) Directeur(trice) Général(e) des Services de l'ISAE-ENSMA est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté et de sa publication.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 1^{er} octobre 2024

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA,
Majdi KHOUDEIR



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 OCT. 2024

